

PERMANENCES MEDECINS:

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 29 mars : Pharmacie FOURIS-GACHON à Saint-Dier

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :
Tél. : 04 73 53 15 82Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26
Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04 73 53 64 44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).**DEPANNEURS/REMORQUEURS:**

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04 73 53 04 37 - 06 08 34 86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS: DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71

23 TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06 29 51 66 16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

Toutes les
permanences
sociales sont
fermées jusqu'à
nouvel ordre.

● **CIMETIERE**

Le cimetière est fermé au public jusqu'à nouvel ordre (sauf accord de la Mairie dans le cadre de la continuité du service public.)

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Gérard JOLLY décédé le 17 mars 2020

- Didier MARSOLLAT décédé le 19 mars 2020

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 12/2020 Semaine du 26 mars au 02 avril 2020

● **COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ**

En lien avec les services préfectoraux, la Communauté de Communes, le docteur Capéran et le professionnel de santé qui assure la coordination pour les professionnels de santé du secteur médical, la Municipalité a mis en place :

- la réquisition et la désinfection de l'espace Coubertin pour le mettre à disposition des médecins généralistes qui y accueilleront les futurs patients Covid19 séparément des autres dans leurs salles d'attente habituelles,
- le don de notre stock limité de masques et de gel hydro alcoolique et de gants jetables pour les médecins, les infirmiers libéraux et les associations d'aide à domicile,
- la proposition d'un accueil des enfants du personnel de l'EHPAD et des personnels soignants,
- la veille téléphonique auprès des plus fragiles en associant les élus du Conseil Municipal pour s'assurer qu'elles vont bien et demander si elles ont besoin d'aide,
- la proposition d'un service de courses et/ou livraison pour les personnes isolées ou qui ne peuvent se déplacer.
- la fermeture du marché hebdomadaire et des livraisons de l'AMAP suite au décret du 23 mars 2020
- l'organisation du personnel communal en télétravail quand les missions le permettent ou en présentiel pour assurer la continuité du service public local dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire où nous nous trouvons,
- enfin le suivi de l'évolution de la situation au jour le jour avec l'activation du Plan Communal de Sauvegarde avant le pic attendu de la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés.

De votre côté, merci de respecter les consignes sanitaires destinées à vous protéger et à protéger les personnels soignants et les plus fragiles. Merci aussi de répondre à nos demandes de volontariat car la solidarité reste le moyen le plus important pour lutter contre cette pandémie.

Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont manifestés spontanément ou ont répondu aux appels de soutiens et solidarités lancés par la Commune, à tous les personnels de soins pour leur mobilisation continue et décuplée en cette période d'urgence sanitaire, aux femmes et aux hommes qui restent présents et disponibles pour mettre en œuvre les actions essentielles au bon fonctionnement des institutions (notamment au sein des services municipaux et intercommunaux).

Christiane Samson Maire de Courpière

● **COMMUNIQUÉ DU DOCTEUR CAPERAN**

Au vu des rumeurs qui circulent, je tenais à faire un point sur la situation médicale de notre territoire.

Tous les professionnels de santé du secteur sont mobilisés dans leur cabinet, mais travaillent à la mise en place d'un centre de consultations dédié aux suspicions de COVID.

Je précise bien qu'il s'agit uniquement d'un centre de consultations et non d'un hôpital de campagne ou d'une structure de mise en quatorzaine.

Ce point de consultations pourra être activé si les besoins s'en font sentir, vous en serez bien évidemment avertis.

Pour l'heure, continuez à respecter scrupuleusement les consignes de confinement et d'hygiène.

Prenez soins de vous.

Pour l'ensemble des médecins du secteur, le docteur Pierre Capéran



● DÉCLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - CELLULE DE CRISE A LA MAIRIE

Votre mairie reste disponible au 04 73 53 01 21 du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30**. En dehors de ces horaires en cas d'urgence : 06 30 65 81 64.

- **Une veille téléphonique** a été mise en place auprès des bénéficiaires du portage de repas et des aînés de plus de 70 ans de la Commune de Courpière.

- **Organisation d'un service d'aide aux courses et/ou livraison** à destination des personnes âgées isolées et des personnes fragiles ayant des maladies chroniques qui leur imposent de rester chez elles :

- + Produits de première nécessité (alimentaires et pharmaceutiques – pas d'achat de tabac ni d'alcool),
- + Uniquement dans les commerces de Courpière autorisés à être ouverts,
- + A raison d'une fois par semaine.

Ce service sera rendu par des élus volontaires et du personnel communal quand ces personnes n'ont ni proches ni voisins qui peuvent les aider.

Inscriptions par téléphone au 04 73 53 01 21

● MODIFICATION DES HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE DES COMMERCES ALIMENTAIRES ET PHARMACEUTIQUES DE COURPIERE AUTORISES A OUVRIR

NOM	Adresse	Tél	Horaires	livraison à domicile	Commande par téléphone
Boucherie Beauregard	pl. cité administrative	04-73-80-52-88	du lundi au samedi les matins de 7h30-13h00	oui très exceptionnellement	oui
Boucherie Géry	place de la Libération	04 73 53 05 63	A compter du 24 mars ouverture les matins 7h-13h00 du mardi au vendredi. Samedi 7h-13h / 14h-18h. Fermé le dimanche	non	oui
Boulangerie Golfier	3 Rue Desaix	04 73 53 00 01	En vacances, réouverture le mardi 7 avril		
Boulangerie Peron La Boul'Ange	avenue de la Gare	09 81 80 00 00	Mardi, jeudi et vendredi 5h30-13h/15h-19h15 . Mercredi 5h30-19h15 dimanche 5h30-12h00	non	oui
Boulangerie privat (bas)	av. henri Pourrat	04 73 53 17 91	lundi, mardi, jeudi, vendredi 5h30-19h Samedi 5h00- 17h / Dimanche 5h00- 15h	non	oui
Boulangerie privat (haut)	place de la libération	04 73 53 17 91	5h45 à 12h45 tous les jours sauf le mercredi		
Central primeur	avenue Henri Pourrat	04 73 53 15 50	du lundi au samedi 7h30-12h15/ 14h-19h	oui	oui
Fromagerie "La Petite Fromagerie"	rue du 14 juillet	09 83 93 27 10	du mardi au samedi de 8h30-13h Dimanche 9h-12h	oui	oui
Fromagerie From'Délices	rue Carnot	04 73 53 13 27	Mardi au samedi 9h-12h30/ 15h-19h. Dimanche 9h-13h	non	oui
Intermarché	av. de Thiers	04 73 51 23 13	Du lundi au samedi 8h30- 19h15	non (DRIVE)	non
Netto	av. de Thiers	04 73 80 70 95	Lundi a jeudi 9h-12h / 14h30-19h Vendredi et samedi 9h-19h	non	non
Pharmacie De Michelena	rue du 14 juillet	04 73 53 05 81	Lundi 14h30-19h30. Du mardi au vendredi 8h30-12h / 15h-19h. Samedi 8h30-12h30		oui
Pharmacie du Centre	pl. de la libération	04 73 53 02 62	Lundi 14h30-19h30. Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-19h30 Samedi 8h30-12h30 (horaires peuvent être modifiées)		oui
Pharmacie Saint Martin	pl. cité administrative	04 73 53 10 66	Lundi 14h30-18h. Du mardi au samedi 8h30-12h30 / 14h30-18h		oui
PROXIEL (alimentaion animale uniquement)	Av de la Gare	04 73 53 01 09	Du lundi au vendredi de 8h30 12h00 / 13h30-17h30	non	oui
SPAR	pl. de la libération	04 73 51 25 28	Lundi au samedi 7h-12:30 / 14h30-19h. Dimanche 7h-12h	oui	oui

● NOUVELLES MESURES DU DECRET DU 23 MARS 2020

1 - = FERMETURE DES MARCHES OUVERTS :

Le marché hebdomadaire de Courpière ainsi que la distribution de l'AMAP sont suspendus. Dès que les conditions sanitaires le permettront, ils seront rétablis.

2 - DURCISSEMENT DES MESURES DE CONFINEMENT :

En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

= Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.

= Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; soin des patients atteints d'une affection de longue durée.

= Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

= Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

= Convocation judiciaire ou administrative.

= Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Une nouvelle attestation de déplacement dérogatoire est disponible.

Soyons responsable ! Limitons nos déplacements, ne sortons pas chaque jour pour faire nos courses mais regroupons nos achats sur une journée ! restons chez nous le plus possible et faisons preuve de bon sens !

3 – Fermeture au public du parc Lasdonnas – Pierre Peyronny et du city-stade.

● RAPPEL : RECENSEMENT DES BESOINS DE GARDE DES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS DES STRUCTURES SUIVANTES :

- Centres hospitaliers, cliniques,
 - Soins de suite et de réadaptation, hospitalisation à domicile (HAD), centres de santé, MSP,
 - EHPAD, IME, foyers autonomie, MAS, SSIAD,
 - Tous médecins libéraux ainsi qu'infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignantes,
 - Transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour les personnes âgées et les handicapées.
- 3 sites d'accueil à ce jour :

*SITE D'ACCUEIL DORLOTTE, 2 Avenue des États Unis, 63300 Thiers

Pour les enfants 0 à 3 ans révolus

Accueil des enfants : 7h30-18h30

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Repas fourni par les familles

*SITE D'ACCUEIL Maison de l'enfance Puy-Guillaume, 2 place Jean Moulin 63290 Puy-Guillaume

Jusqu'à 16 ans

Accueil des enfants et jeunes : 7h30-18h30

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Repas fourni par les familles

* SITE D'ACCUEIL , ZOLA

Rue Emile Zola, 63300 Thiers

Jusqu'à 16 ans

Accueil des enfants et jeunes : 7h30-18h30

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Repas fourni par les familles

➔ Evolution des sites d'accueil, au jour le jour, en fonction des demandes.

Les demandes doivent être formulées par ces personnels auprès de la Mairie de Courpière (sauf EHPAD « les Papillons d'Or ») : mairie@ville-courpiere.fr – Tél : 04 73 53 01 21

● APPEL A DONS POUR LA MEDECINE DE VILLE ET LE CENTRE COVID-19 - SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE AVEC LES SOIGNANTS

Particuliers, entreprises, si vous avez en votre possession, même en petite quantité :

- = des combinaisons intégrales jetables
- = des blouses/surblouses jetables
- = des lunettes de protection
- = des charlottes jetables (utilisés notamment par les bouchers, restaurateurs, coiffeurs...)
- = des tabliers jetables
- = des masques FFP2 et FFP3
- = des boîtes de gants jetables
- = des kits « visiteurs »
- = des housses de protection des sièges de voiture jetables (utilisés notamment par les mécaniciens auto et les

garagistes/concessionnaires)
= du gel hydro alcoolique.

Vous pouvez faire un don et ainsi aider les praticiens à se protéger et à protéger les patients ;
Contact : Mairie de Courpière : 04.73.53.01.21 (Isabelle HUBERT) ou par mail à mairie@ville-courpiere.fr pour organiser la récupération.

Merci à toutes et à tous pour votre aide !

● APPEL AUX COUTURIERES DU TERRITOIRE POUR LA CONFECTION DE MASQUES DE PROTECTION LAVABLES EN TISSU ET AUX DONS DU TISSU

Le centre Covid-19 de Courpière recherche des couturières pour confectionner des masques en tissus.

Attention ces masques ne sont pas l'équivalent des FFP2, ils servent uniquement à éviter la projection de gouttelettes et doivent avoir un port limité (environ 1h). Ils ne protègent pas du virus !

La Mairie collecte également des tissus en coton.

Merci de vous adresser à la mairie au 04 73 53 01 23 ou par mail mairie@ville-courpiere.fr

● COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE- INFORMATION SUR LES DECHETS DANS LE CADRE DU CORONAVIRUS

Information coronavirus : les bonnes pratiques du confinement, afin de protéger votre santé, celle des autres et l'environnement ➡

➔ Vous utilisez des lingettes afin de désinfecter votre intérieur ?

C'est bien, mais attention, nous vous remercions de ne pas les jeter dans vos toilettes, car celles-ci viennent boucher les grilles des stations d'épuration (ces dernières ne sont pas biodégradables). Merci de les jeter uniquement dans votre poubelle avec les ordures ménagères.

➔ Merci également de jeter les mouchoirs en papier avec les ordures ménagères, bien fermés dans un sac. Il en est de même pour les pansements, compresses, gants, masques. Cela permet d'éviter tout risque de contamination.

Pour tout savoir sur les bons gestes et les bons comportements de désinfection, lisez avec attention les mesures transmises sur www.gouvernement.fr

● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang.

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients. Vous pouvez vous rendre à la collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux. Nous vous demandons de bien respecter tous les gestes barrières.

Infos Donneurs : les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, sous réserve de remplir l'attestation officielle (site internet EFS) ou une déclaration

sur l'honneur indiquant que vous allez donner votre sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.

Merci pour vos dons et votre patience ! Tout sera mis en œuvre pour vous protéger.

L'association des Donneurs de Sang de Courpière compte sur vous le :

**Vendredi 3 avril de 16h à 19h
Salle d'animation de Courpière**

PS – Prenez votre stylo.

● RAPPEL : FEUX DE PLEIN AIR

Tous les feux de plein air notamment le brûlage des restes de tontes et de coupes de haies restent strictement interdits. La déchetterie étant fermée, vous devez impérativement **stocker** ces produits chez vous jusqu'à réouverture.



Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.
Courriel: mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet**: www.ville-courpiere.fr

Bulletin Municipal n° 12- 2020